



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 29/06/2023

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00023** du **28 JUIN 2023**
Transmis en Préfecture le

Un permis de construire a été **refusé** à

Domicilié (e) Monsieur CARDOSO ANDRADE
 6 ALLEE GAMBETTA
 94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : construction maison individuelle

Sur un terrain sis SEN GAMBETTA
Cadastré AK330

Villeneuve-Saint-Georges, le **28 JUIN 2023**

Monsieur le Maire,

Le Maire

pour en charge et par délégation
 en charge du logement
 l'urbanisme.

Philippe CABILLIC

Philippe GAUDIN



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la
décision municipale n° **PC 94078 23 00023** du **28 JUIN 2023** a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,